Département de la Charente Maritime

Commune de BOURGNEUF

Le Treuil

SCHEMA DES CLOTURES

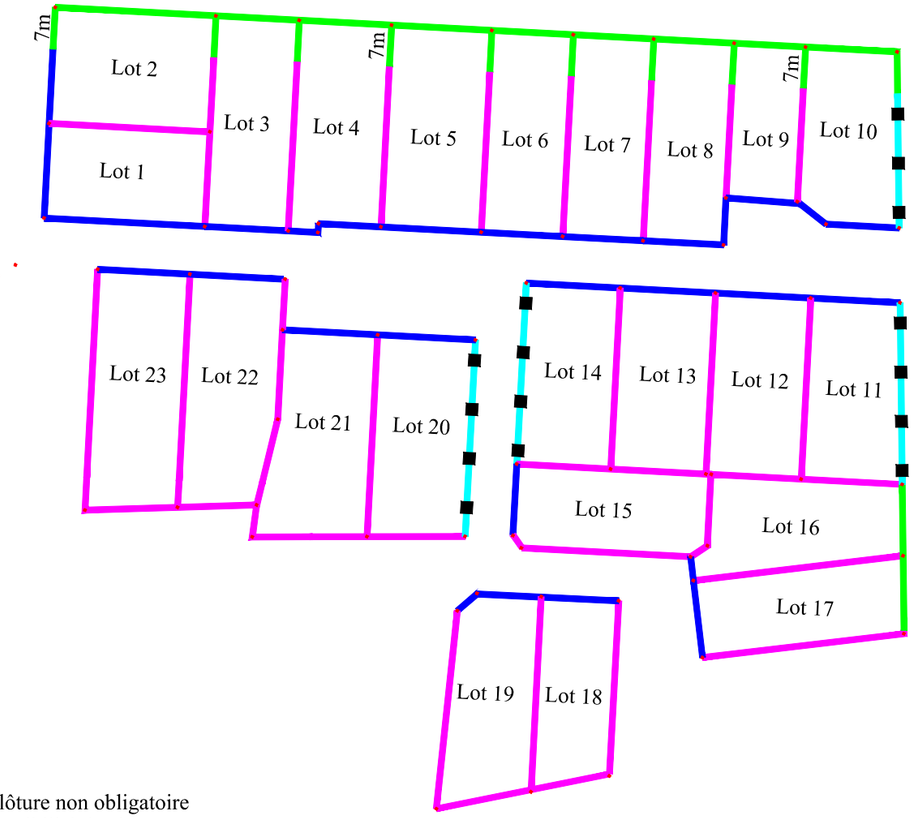

Clôture non obligatoire
Possibilité de clore par:
- Murette d'une hauteur de 1.20m doublée ou non d'une haie.
- Mur d'une hauteur de 1.80m maximum dans le prolongement d'une construction implantée à l'alignement.

Grillage vert de qualité d'une hauteur maximum de 1.80m, obligatoirement doublé d'une haie.
Possibilité d'édifier, dans le prolongement d'un pignon ou d'une façade, un mur d'une hauteur maximum de 1.80m , sur une longueur maximum de 8.00m.

- Mur plein d'une hauteur maximum de 1.80m (faire transition régulière sur les premiers mètres à partir de l'alignement conformément aux 2 schémas joints)
ou
- Grillage vert sur 3rangs de parpaings hors sol, d'une hauteur maximum de 1.80m, doublé ou non d'une haie.

Grillage vert sur 3 rangs de parpaings hors sol, d'une hauteur totale de 1.80m maximum, obligatoirement doublé d'une haie.

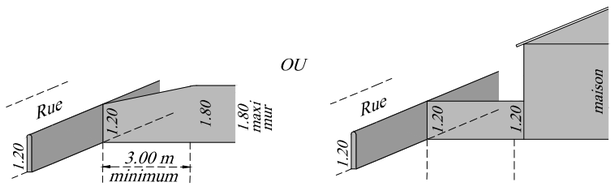

Les haies seront obligatoirement composées d'un mélange d'au moins trois essences locales variées

Dossier: 113004-1
Document annexé au règlement du lotissement

gpm

BOURGNEUF
Le Treuil
Lot n°19

Plan de situation

Enrobés

Calcaire

Herbe

Béton désactivé

Ligne d'accrochage de la construction principale sur au moins un tiers du linéaire de la façade du lot.

Angle bâti obligatoire de la construction principale sur au minimum 5m de longueur dans les deux directions.

Zone d'implantation obligatoire de tout ou partie de la façade de présentation sur la rue de la construction principale.

Zone inconstructible

Jardin protégé

Accès véhicule - Position obligatoire

Accès véhicule - Emplacement libre dans la zone fléchée

Accès véhicule - 2 accès possibles

Coffrets EDF et GDF à poser

Regard de branchement FT 30x30
- 2Ø28 France Télécom + 1Ø28 Fibre optique

Arrivée AEP

Caniveau CC1 béton

Bordures béton

24.50 Altitude terrain naturel

24.50 Altitude projet

Lampadaire

Place de stationnement (à positionner par rapport aux accès)

Place de stationnement P.M.R

Banc

Sens de circulation

Plan de vente et de bornage définitif

Lot n°19

Surface 503 m² - Cadastré ZB n°660

Echelle 1:200

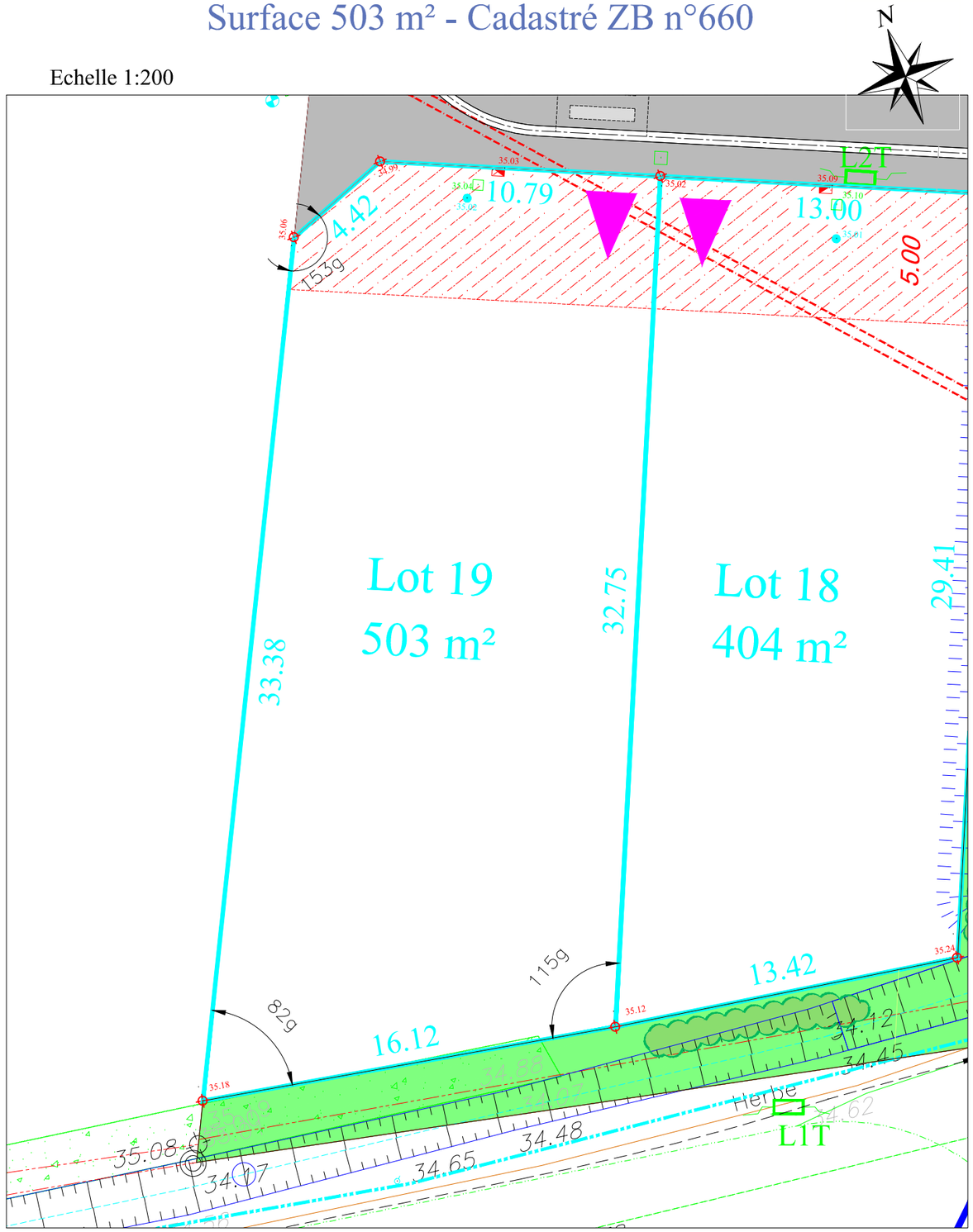

Les altitudes "voirie finie" sont indiquées sur le plan.
Les altitudes des seuils des constructions ou des accès aux lots devront en tenir compte lors de l'implantation.

gpm
Avenue des fourneaux
17690 ANGOULINS
Tél : 05 46 370 300
Fax : 05 46 375 305
contact@gpm-immobilier.com